

Tarifs de transport par pipeline. Les tarifs exigés pour l'acheminement du pétrole par pipeline sont soumis au règlement général de l'Office national de l'énergie. Voici des exemples de tarifs en vigueur à la fin de 1972 à partir d'Edmonton et à destination de: Vancouver, pour une distance de 718 milles, 40.0c. le baril; Regina, 438 milles, 20.7c.; Winnipeg, 847 milles, 32.7c.; Sarnia, 1,743 milles, 48.0c.; et Port Credit, 1,899 milles, 51.0c. Le tarif pour le pétrole brut importé de Portland (Maine) vers les raffineries de Montréal par le pipeline de 236 milles est de 11.0c. le baril.

Gazoducs. L'autorisation vers le milieu des années 50 de transporter d'importantes quantités de gaz naturel hors de la Colombie-Britannique et de l'Alberta a provoqué la mise en place des premiers gazoducs au Canada. Ces canalisations principales ont constitué la base de l'édification de l'important réseau de gazoducs qui dessert maintenant la plupart des centres urbains, de Vancouver jusqu'à Montréal, et qui achemine le gaz naturel destiné à l'exportation vers sept points le long de la frontière canado-américaine. A l'heure actuelle des plans sont à l'étude qui visent à prolonger les principales conduites vers le Nord dans des régions que le réseau actuel ne dessert pas afin de transporter le gaz naturel des îles de l'Arctique canadien et de la région de la baie Prudhoe en Alaska jusqu'aux marchés du Sud. Trois groupes de compagnies ont soumis des projets à cet égard et des sommes importantes sont investies dans des programmes de recherche destinés à évaluer les problèmes techniques et l'impact qu'aurait la construction de pipelines sur l'écologie du Nord. Pour venir en aide aux sociétés dans les premières phases de la planification, le gouvernement fédéral a énoncé des lignes directrices faisant état des normes qu'il faut respecter pour protéger les autochtones et l'environnement du Nord lors de l'installation et de l'exploitation des pipelines.

On classe habituellement les pipelines en trois catégories distinctes: les lignes de collecte, les lignes de transport et les lignes de distribution. Les lignes de collecte amènent le gaz naturel des puits de production ou des usines de traitement aux points de livraison. Les lignes de transport reçoivent habituellement le gaz des lignes de collecte et l'acheminement par des pipelines de gros diamètre aux distributeurs pour livraison au consommateur final. A la fin de 1971, on comptait au total 62,860 milles de pipelines en exploitation, dont 7,166 milles de lignes de collecte, 20,601 milles de lignes de transport et 35,093 milles de lignes de distribution.

Contrairement aux exploitants d'oléoducs qui sont des transporteurs publics, c'est-à-dire qui transportent le pétrole à prix fixe, les exploitants de gazoducs, à de rares exceptions près, sont propriétaires du gaz qu'ils transportent. La principale exception est celle de l'Alberta Gas Trunk Line Company qui transporte pratiquement tout le gaz à livrer hors de l'Alberta, où se trouvent la plupart des réserves de gaz du Canada, jusqu'aux limites de la province où sont situées les principales compagnies de transport. Le réseau de l'Alberta Gas Trunk compte 3,493 milles de pipelines.

Les prochains paragraphes donnent des détails sur les principaux réseaux de transport. Deux lignes principales de gazoducs desservent le Canada; le réseau de la TransCanada PipeLines Limited et celui de la Westcoast Transmission Company Limited.

Le gazoduc de la TransCanada part de la limite de l'Alberta, près de Burstall (Sask.), vers l'est jusqu'à un point situé près de Winnipeg où il se divise en deux branches. L'une continue vers l'est, entre en Ontario, passe par Thunder Bay puis dessine une courbe dans la ceinture d'argile avant de tourner vers le sud, pour descendre par North Bay et atteindre Toronto d'où un embranchement part vers l'ouest, et un autre suit la rive du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal et la frontière des États-Unis. Un certain nombre de conduites latérales partent du gazoduc principal pour desservir les agglomérations se trouvant le long de cette route. Le second embranchement part de Winnipeg et descend vers le sud jusqu'à la frontière des États-Unis, à Emerson, où il rejoint le réseau de la Great Lakes Gas Transmission Company, qui appartient conjointement à la TransCanada et à une compagnie américaine. Ce gazoduc suit une route au sud du lac Supérieur par les détroits de Mackinac et à l'est du lac Michigan pour rejoindre le réseau de la TransCanada à Sarnia (Ont.). Le réseau de la TransCanada est le plus long au pays et couvre au total 4,007 milles, y compris les divers circuits en boucle. Les livraisons quotidiennes pour l'ensemble du réseau ont atteint un maximum de 2,803,000 M pi. cu. en 1971. Les ventes à l'exportation se sont élevées à environ 754,400 M pi. cu. par jour.

Le pipeline de la Westcoast Transmission Company Limited part du gisement de Beaver River situé à la limite du Yukon et de la Colombie-Britannique, se prolonge vers le sud-est en passant par les régions de Fort Nelson et de Fort St. John et poursuit sa route à l'intérieur de la Colombie-Britannique jusqu'à Vancouver et la frontière des États-Unis à Sumac (C.-B.). Une